

Message N° 2023/37 du Conseil communal au Conseil général du 16 mai 2023

## Comptes 2022

---

### 1. Introduction – Rappel MCH2 en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021

#### Réforme des finances communales

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les nouvelles dispositions légales relatives aux finances communales entrent en vigueur. Malgré la possibilité offerte aux communes de reporter d'une année la mise en application de la réforme en raison de la crise sanitaire, le Conseil communal, sur proposition du service des finances, avait décidé de mettre en œuvre ces nouvelles règles comme prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Les principaux éléments de cette importante réforme sont les suivants :

#### a) Loi sur les finances communales LFCo

La nouvelle loi, spécifique aux finances communales, reprend, précise et complète les dispositions relatives aux finances communales de l'actuelle loi sur les communes.

#### b) Ordonnance sur les finances communales - OFCo

L'ordonnance prise par le Conseil d'Etat fixe les modalités d'application de la nouvelle loi sur les finances communales. Elle remplace les dispositions y relatives contenues dans le Règlement d'exécution de la loi sur les communes en vigueur jusqu'alors.

#### c) Nouveau plan comptable MCH2

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la LFCo en 2021, le « Modèle comptable harmonisé 2 » ou MCH2 remplace le modèle MCH1 appliqué dans le canton de Fribourg depuis 1982.

Le modèle a été développé par le Groupe d'étude pour les finances cantonales. Il a été adopté en janvier 2008 par la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux des finances. Il comprend 21 recommandations avec pour buts :

- La définition de nouvelles règles de présentation des états financiers.
- L'harmonisation des comptabilités publiques : Confédération, Cantons, Communes.
- La présentation des comptes de manière plus transparente et plus proche de la réalité économique.

La mise en œuvre du nouveau plan comptable et des nouvelles règles qui y sont rattachées a en particulier des conséquences sur les points suivants :

- Modification importante en matière d'équilibre du budget et des comptes : abandon de la règle qui fixait à 5 % des revenus nets le maximum du déficit du compte de résultats et remplacement par une règle qui met un éventuel déficit du compte de résultats en relation avec les capitaux disponibles pour le financer (voir art. 20 à 22 de la LFCo et art. 19 de l'OFCo).
- Modifications importantes de la terminologie, des libellés des chapitres et des comptes.
- Modifications importantes de la classification fonctionnelle (répartition par chapitre) et de la classification par nature (répartition des charges et des revenus par nature).



- Suppression de la possibilité de procéder à des amortissements supplémentaires et par conséquent généralisation de l'imputation d'un amortissement comptable au compte de résultats pour tous les investissements du patrimoine administratif inscrits à l'actif du bilan.
- Modifications importantes de la présentation des documents financiers.

**d) Règlement communal des finances (RFin)**

Adopté par l'Assemblée communale lors de sa séance du 23.09.2020.

**e) Règlement d'exécution communal des finances (REFin)**

Ce règlement est de la compétence du Conseil communal. Il remplace les dispositions administratives relatives aux finances contenues dans le Règlement d'organisation du Conseil communal. Ce document est consultable sur le site internet communal, comme tout autre règlement communal.

## 2. Compte de résultats 2022

### 2.1. Présentation

Les comptes 2022 ont été établis avec le nouveau plan comptable harmonisé MCH2 qui a été mis en vigueur dès le 01.01.2021 pour nos comptes communaux. Dès lors et comme déjà expliqué, le compte de fonctionnement se transforme en compte de résultats. Nous rappelons que les imputations salariales ainsi que leurs charges sociales sont réparties dans tous les dicastères et composent les postes « Traitement du personnel et Traitement du personnel – autres ». Une image plus réelle du total de ces différents postes salaires et charges sociales se retrouvent dans le compte de résultats par nature.

L'exercice 2022 présente un excédent de produits de CHF 434'579 contre une perte budgétaire de CHF 129'810. Le rapport Comptes – Budget présente donc une amélioration de CHF 564'389.

Lors de sa séance du 13 mars 2023, le Conseil communal a souhaité revoir certaines valeurs au bilan du patrimoine financier et a ainsi décidé de réévaluer différentes positions. Ces modifications de valeur ont entraîné des écritures comptables de charges de CHF 1'122'000 comme suit :

### Réévaluation patrimoine financier PF

Comptes de Bilan	Objet	Bilan 01.01.2022	Bilan 31.12.2022	Réévaluation 2022	Comptes de Résultats
10800.03	Terrain Le Clédard PF	1 500 000.00	435 000.00	1 065 000.00	9630.3441.00
10700.01	Capital-actions Neyergie SA	188 000.00	186 000.00	2 000.00	9630.3440.20
10702.00	Parts sociales La Neyruzienne	442 000.00	387 000.00	55 000.00	9630.3440.20

Avec des amortissements nets de CHF 375'348 et des prélèvements sur la réserve de réévaluation du PA de 380'000, le cash flow dégagé est ainsi de CHF 1'485'799. En y retirant les réévaluations du PF pour CHF 1'122'000 et en y ajoutant les prélèvements sur réserves des centres d'autofinancement EP et EU de CHF 70'780, la MNA se situe à CHF 434'579 qui correspond au résultat comptable net.

Au niveau des financements spéciaux, ceux-ci ont été équilibrés pour atteindre le taux de couverture de 100 % pour l'épuration des eaux par un prélèvement à la réserve de CHF 55'092 et pour l'approvisionnement en eau, un montant de CHF 15'688 a été prélevé sur le solde à disposition de sa réserve, laissant ainsi une couverture de 84.27 %.



<b>Résultat avant amortissements, équilibre chapitres 7 et mouvements réserves</b>			<b>1 481 146.64</b>
Total des amortissements selon MCH2	-375 347.96		
Prélèvement réserve de réévaluation PA	380 000.00	4 652.04	
<b>CASH FLOW</b>			<b>1 485 798.68</b>
<b>Réévaluations du patrimoine financier PF</b>			
Terrains Le Clédard PF	-1 065 000.00		
Parts sociales La Neyruzienne et capital-actions Neyergie SA	-57 000.00	<b>-1 122 000.00</b>	
<b>Equilibre centres d'autofinancement 7</b>			
Eau potable, prélèvement à la réserve	15 688.18		
Eaux usées, prélèvement à la réserve	55 092.47	70 780.65	<b>70 780.65</b>
<b>MNA structurelle</b>			<b>434 579.33</b>
<b>Résultat comptable - Bénéfice net reporté - MNA</b>			<b>434 579.33</b>

De plus, les charges de transferts (charges liées cantonales et régionales) sont en augmentation en comparaison des comptes 2021. Elles augmentent de 6,22 % pour un montant de CHF 332'474. Celles-ci sont calculées pour l'année 2022 selon les chiffres de notre population légale au 31 décembre 2020 (2757 personnes).

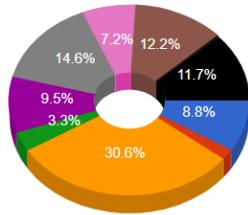
### Charges de transferts (charges liées)

	Canton	Communes	Total
<b>Comptes 2021</b>	<b>3 053 702.20</b>	<b>2 295 704.50</b>	<b>5 349 406.70</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>3 145 650.75</b>	<b>2 536 229.72</b>	<b>5 681 880.47</b>
	<b>91 948.55</b> +3.01 %	<b>240 525.22</b> +10.48 %	<b>332 473.77</b> +6.22 %



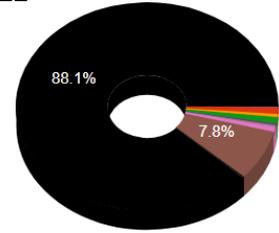
## Graphique représentant la répartition par dicastère

Charges communales 2022



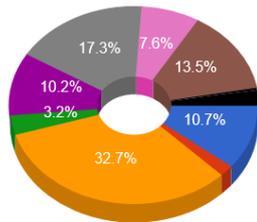
2 FORMATION	3'597'801
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	1'715'325
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	1'428'155
9 FINANCES ET IMPÔTS	1'376'592
4 SANTÉ	1'114'107
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'035'113
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	844'202
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	392'238
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	215'453
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	27'396

Revenus communaux 2022



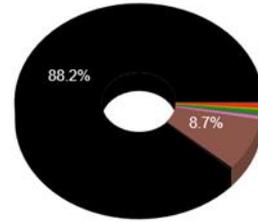
9 FINANCES ET IMPÔTS	10'730'379
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	945'594
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	132'025
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	126'633
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	95'389
2 FORMATION	56'854
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	38'695
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	19'502
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	19'246
4 SANTÉ	18'138

Charges communales 2021



2 FORMATION	3'288'776
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	1'739'291
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	1'355'981
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'077'174
4 SANTÉ	1'024'213
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	759'648
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	323'142
9 FINANCES ET IMPÔTS	255'772
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	186'001
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	35'829

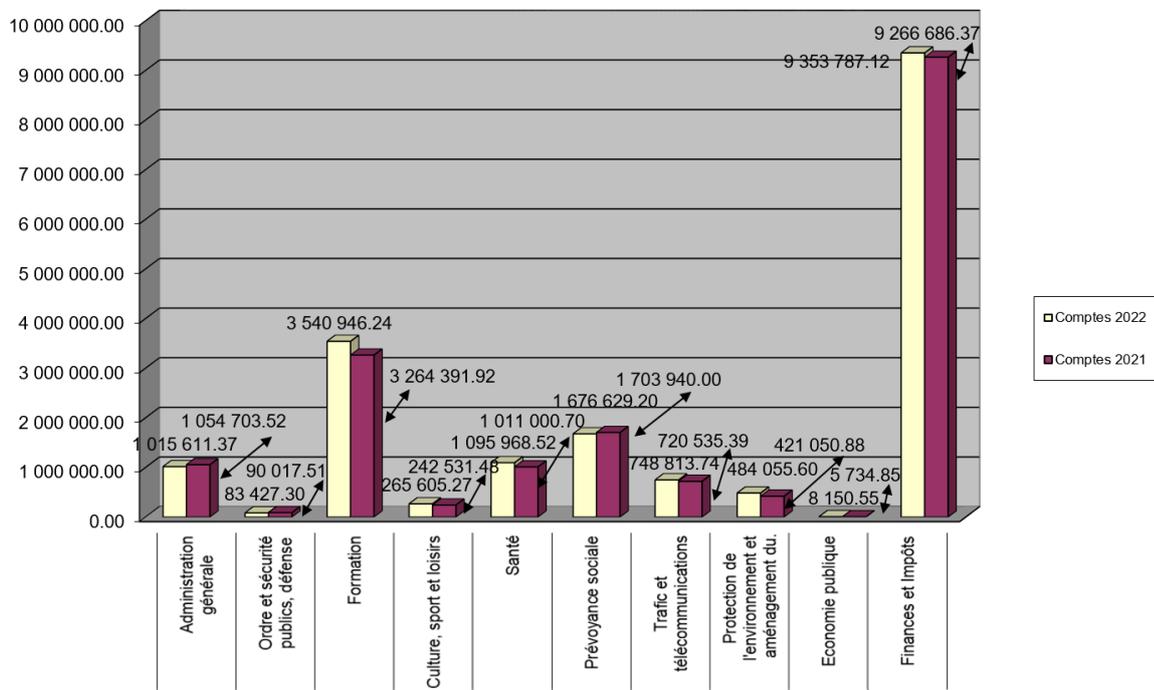
Revenus communaux 2021



9 FINANCES ET IMPÔTS	9'522'459
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	934'930
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	95'984
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	80'611
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	39'113
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	35'351
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	30'094
2 FORMATION	24'384
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	22'470
4 SANTÉ	13'213

## Graphique représentant la comparaison Comptes 2022 - Comptes 2021

Ecarts Comptes 2022 et Comptes 2021





## 2.2. Récapitulation et commentaires par chapitres

Vous trouvez ci-dessous des récapitulations et quelques commentaires sur les chiffres des chapitres du compte de résultats 2022.

### Dépenses nouvelles

La notion de « dépense nouvelle est définie à l'art. 3, lit. f LFCo :

f) *dépense nouvelle* : la dépense est nouvelle lorsqu'il existe une liberté d'action relativement importante quant à son montant, au moment de son engagement ou à d'autres circonstances essentielles.

et les compétences sont précisées à l'art. 6 du RFin :

#### Art. 6 Compétences financières du Conseil communal

##### a) Dépense nouvelle (art. 33 al. 1 let. a OFCo)

<sup>1</sup> *Sous réserve de couverture suffisante par un crédit budgétaire, le Conseil communal est compétent pour engager une dépense nouvelle ne dépassant pas 50'000.00 francs. L'article 10 est réservé.*

<sup>2</sup> *Pour les dépenses périodiques, la durée prévisible totale de l'engagement est prise en compte. A défaut de précision temporelle, une durée de dix ans fait foi.*

## Généralités

	C 2021	C 2022	Ecart	%
Dépenses	10 046	11 746	1 700	16.92
Recettes	10 799	12 181	1 382	12.80
Résultat	753	435	-318	-42.23

### Centre de charges/produits

#### 0. Administration générale

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	1 077 173.97	1 035 113.12	-42 060.85	-3.90%
Total des produits	22 470.45	19 501.75	-2 968.70	-13.21%
Excédent de charges/produits	-1 054 703.52	-1 015 611.37		

#### Commentaires et faits marquants

#### 0110.

##### Législatif

Secrétariat CG et heures du personnel administratif pour CG	37'890
Jetons de présences des membres du CG et des commissions du CG, vacations CC	35'515
Frais de votations et élections, organe de révision	13'803



<b>0120.</b>	<b>Traitement du personnel – autres</b>	
	Traitement du CC et vacations CC pour l'exécutif	138'847
	Heures du personnel administratif pour l'exécutif	79'584
<b>0210.3010.00</b>	<b>Traitement du personnel – autres</b>	
	Heures du personnel administratif pour l'administration des finances	102'204
<b>0220.3110.00</b>	<b>Achat de machines, appareils et mobiliers de bureau</b>	
	Equipement bureau service technique et salle du CC	32'510
<b>0220.3612.00</b>	<b>Participation Ass. Régionale de la Sarine ARS</b>	
	Nouvelle dépense : courant 2022, remplace 7900.3612.00 Participation aux infrastructures régionales	3'764

**Centre de charges/produits****1. Ordre et sécurité publics, défense**

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	186 001.21	215 452.55	29 451.34	15.83%
Total des produits	95 983.70	132 025.25	36 041.55	37.55%
Excédent de charges/produits	-90 017.51	-83 427.30		

**Commentaires et faits marquants**

<b>1110.3130.00</b>	<b>Surveillance du territoire</b>	4'169.15
	Prestations agence de surveillance Phoenix, rondes diminuées	
<b>1400.3613.00</b>	<b>Participation ARCOS Service officiel des curatelles</b>	112'916.60
	Environ + 88 % par rapport au compte 2021	
<b>1500.4260.00</b>	<b>Participation collaboration intercomm. CSPi M.A.N.</b>	-50'314.55
	Décompte final de recettes/ventes suite à fin activités	
<b>1621.3111.00</b>	<b>Achats de machines et matériel</b>	4'430.80
	Achat et pose d'un défibrillateur au centre Les Simon	

**Centre de charges/produits****2. Formation**

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	3 288 776.12	3 597 800.52	309 024.40	9.40%
Total des produits	24 384.20	56 854.28	32 470.08	133.16%
Excédent de charges/produits	-3 264 391.92	-3 540 946.24		

**Commentaires et faits marquants**

<b>2120.</b>	<b>Différents comptes « Ecole Terre-Lune »</b>	
	En regard au budget 2022, diminution des dépenses courantes suite à la non ouverture des deux classes indiquées dans ledit budget	
<b>2120.3158.00</b>	<b>Contrat de maintenance informatique</b>	4'711.90
	Nouvelle dépense – Omne Computers Sarl	



<b>2130.3612.10 Participation au CO</b>	1'155'766
Environ - 4,2 % par rapport au budget 2022 et Environ + 12,5 % par rapport au compte 2021	
<b>2140.3611.00 Participation aux dépenses du Conservatoire</b>	108'945
Environ - 11,5 % par rapport au budget 2022 et Environ - 5,4 % par rapport au compte 2021	
<b>2180.3636.00 Subventions-dons AES Le P'tit Bonheur</b>	0
Aucune couverture déficit pour l'année 2021/2022	
<b>2180.3636.01 Subventions aux placements AES Le P'tit Bonheur</b>	61'370
Subventions aux parents plaçants à l'AES : année complète en comparaison de CHF 24'545 en 2021 dès 08.2021	
<b>2193.</b>	
<b>Loto des enfants – résultat bénéficiaire</b>	-3'925
<b>Action « Vente de jus de pomme » - résultat bénéficiaire</b>	-2'824
<b>Vente de sapins de Noël</b>	- 848
<b>Fête de l'été « Les Médiévales » - résultat bénéficiaire</b>	-4'999
<b>2196.</b>	
<b>Journées sportives et activités diverses</b>	18'515
En remplacement du camp de ski et du camp vert	
<b>2200.3631.00 Participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées</b>	358'086
Environ - 1,8 % par rapport au budget 2022 et Environ + 9,4 % par rapport au compte 2021	

**Centre de charges/produits****3. Culture, sport et loisirs**

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	323 142.43	392 237.77	69 095.34	21.38%
Total des produits	80 610.95	126 632.50	46 021.55	57.09%
Excédent de charges/produits	-242 531.48	-265 605.27		

**Commentaires et faits marquants**

<b>3221.3636.00 Dons aux sociétés à but culturel</b>	23'815
+ 105,5 % par rapport au compte 2021	
<b>3410.3636.00 Dons aux sociétés sportives</b>	25'720
+ 367,6 % par rapport au compte 2021	
<b>3420.3636.00 Subside Mouvement Les Ecureuils</b>	12'000
+ 100 % par rapport au compte 2021	
<b>3294.3144.00 Entretien du bâtiment de l'Aigle Noir</b>	61'271
Divers entretiens courants ainsi que remise en état de la partie électrique et étanchéité toitures plates	

**Centre de charges/produits****4. Santé**

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	1 024 213.25	1 114 106.90	89 893.65	8.78%
Total des produits	13 212.55	18 138.38	4 925.83	37.28%
Excédent de charges/produits	-1 011 000.70	-1 095 968.52		

**Centre de charges/produits****5. Prévoyance sociale**

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	1 739 290.90	1 715 324.60	-23 966.30	-1.38%
Total des produits	35 350.90	38 695.40	3 344.50	9.46%
Excédent de charges/produits	-1 703 940.00	-1 676 629.20		

**Commentaires et faits marquants**

<b>5440.3130.00 Prestations de tiers pour actions socio-éducatives</b>	2'378
Nouvelle dépense : mandat travail social de rue REPER avec les jeunes débuté en automne 2022	
<b>5451.3636.00 Subventions aux crèches et garderie</b>	425'690
+ 20,5 % par rapport au compte 2021	
<b>5451.3636.01 Subventions pour l'accueil familial de jour</b>	27'435
- 37,1 % par rapport au compte 2021	
<b>5451.3636.03 Subventions-dons Crèche Le P'tit Bonheur</b>	0
Aucune couverture déficit pour l'année 2021/2022	
<b>5790.3130.00 Actions intergénérationnelles</b>	2'017
Nouvelle dépense : rencontre de printemps 06.05.2022 mise en place par la Commission d'entraide et intergénérationnelle	
<b>5790.3612.00 Participation ARCOS Service Social Sarine-Ouest</b>	240'193
- 18,1 % par rapport au budget 2022 - 25,8 % par rapport au compte 2021	
<b>5790.3612.01 Participation ARCOS - IPSO</b>	43'774
Nouvelle dépense : + 5 % par rapport au budget 2022	

**Centre de charges/produits****6. Trafic et télécommunications**

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	759 647.94	844 202.44	84 554.50	11.13%
Total des produits	39 112.55	95 388.70	56 276.15	143.88%
Excédent de charges/produits	-720 535.39	-748 813.74		

**Commentaires et faits marquants**

**6150.3141.02 Entretien sites communaux centre village** 27'515

ProNet – nettoyage et déneigement Le Clédard 1<sup>er</sup> trim. 2022  
Travaux câble de communication fontaine Pl. de la Gare  
Aménagements extérieurs Pl. de la Gare et Parc du Clédard

**Centre de charges/produits****7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire**

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	1 355 980.50	1 428 155.13	72 174.63	5.32%
Total des produits	934 929.62	944 099.53	9 169.91	0.98%
Excédent de charges/produits	-421 050.88	-484 055.60		

**Commentaires et faits marquants**

**7101.3105.00 Achats d'eau** 275'647

Baisse du prix d'achat du m<sup>3</sup> d'eau de CHF 1.65 à CHF 1.50

**7101.3132.04 Honoraires étude traitement chlorothalonil** 16'753

Nouvelle dépense : honoraires d'étude pour l'installation d'un système pour éliminer le chlorothalonil vers la STAP

**7206.3612.00 Participation à la STEP et taxe micropolluants** 169'769

- 9,8 % par rapport au budget 2022  
+ 24,1 % par rapport au compte 2021

**7301.3101.01 Achat de cartes compacteur** 2'587

Achat de 183 nouvelles cartes vendues + 48 cartes échangées à CHF 11.20 HT

**7301.4240.01 Taxe au poids** 122'000

Prix du kg de CHF 0.50/TTC à CHF 0.60/TTC dès 2022

**7301.4250.06 Vente de cartes compacteur** 3'404

Vente de 183 nouvelles cartes à CHF 18.60 HT

**7690.3130.01 Actions de soutien à l'économie locale** 2'125

Nouvelle dépense : démarches de la Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie pour des rencontres avec les entreprises



<b>7690.4240.00 Actions de soutien à l'économie locale – recettes manifestations</b>	-544
Comptoir neyruzien : ventes diverses	
<b>7690.3130.02 Actions développement durable</b>	1'639
Nouvelle dépense : vaisselle réutilisable utilisée pour le 75 <sup>ème</sup> anniversaire du FC et pour la fête « Les Médiévales »	
<b>7690.4260.00 Remboursement de tiers – actions développement durable</b>	-41.75
Refacturation de perte de vaisselle réutilisable	
<b>7690.3132.00 Honoraires et actions – processus Cité de l'énergie</b>	58'447
+ 647,5 % par rapport au compte 2021 Honoraires délégué à l'énergie – CHF 11'649 Subventions communales pour énergie renouvelable – CHF 40'000 Prestations diverses – CHF 6'798	
<b>7900.3132.00 Honoraires d'études</b>	24'007
Honoraires pour divers projets à l'étude - 20 % par rapport au budget 2022 - 70,9 % par rapport au compte 2021	
<b>7900.3132.01 Honoraires d'avocats et notaires</b>	16'693
Honoraires liés à la révision générale du PAL	

**Centre de charges/produits****8. Economie publique**

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	35 829.10	27 396.30	-8 432.80	-23.54%
Total des produits	30 094.25	19 245.75	-10 848.50	-36.05%
Excédent de charges/produits	-5 734.85	-8 150.55		

**Centre de charges/produits****9. Finances et impôts**

	Comptes 2021	Comptes 2022	Variation en CHF	Variation en %
Total des charges	255 772.42	1 376 591.75	1 120 819.33	438.21%
Total des produits	9 522 458.79	10 730 378.87	1 207 920.08	12.68%
Excédent de charges/produits	9 266 686.37	9 353 787.12		

**Commentaires et faits marquants**



## 91. Impôts

	C 2021	C 2022	Ecart	%
Revenu PP	5 529	6 987	1 458	26.37
Fortune PP	1 170	507	-663	-56.67
Bénéfice PM	44	512	468	1 063.64
Capital PM	20	8	-12	-60.00
Impôt à la source PP	274	218	-56	-20.44
Prestation en capital	352	376	24	6.82
Compensation RF	30	28	-2	-6.67
Contribution immobilière	522	496	-26	-4.98
Gains, Mutations immobilières, Succession, Chiens	621	564	-57	-9.18
<b>TOTAL</b>	<b>8 562</b>	<b>9 696</b>	<b>1 134</b>	<b>13.24</b>

En comparaison avec le budget 2022 et dû à MCH2 et son nouveau système de comptabilisation, dans les recettes fiscales, les comptes fiscaux comptabilisés en 2022 pour les années 2016 à 2021 (non inscrits dans le budget) affichent donc une augmentation de recettes de CHF 838'739 qui se détaille comme suit :

• Impôts relatifs aux personnes physiques	-64'650
• Impôts relatifs aux personnes morales	475'742
• Autres impôts (impôt à la source, prestations capital, mutations, etc.)	427'647
• Total	838'739

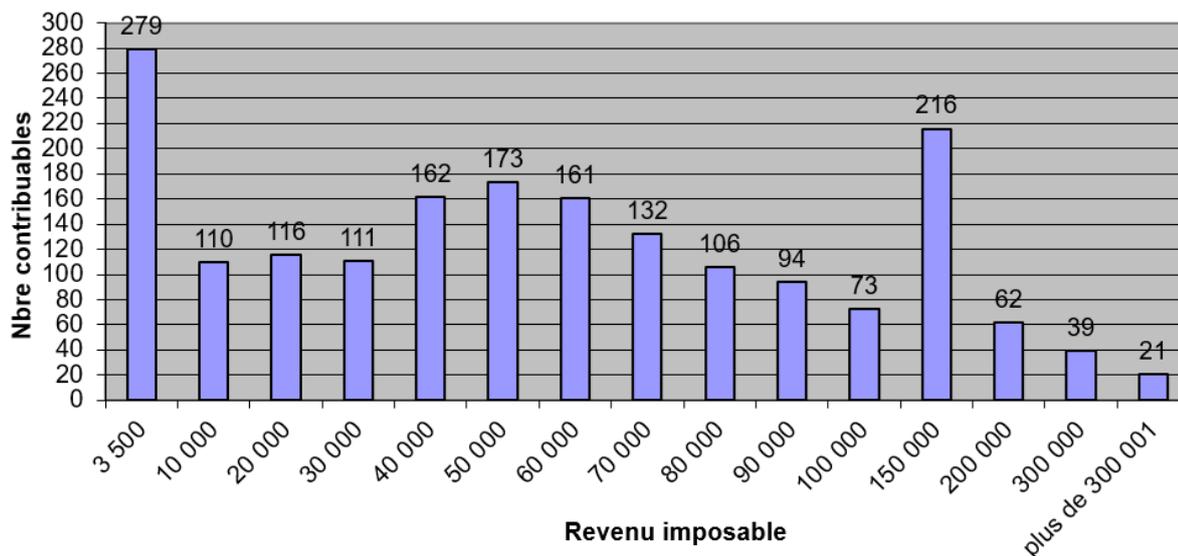
Le Service cantonal des contributions SCC édicte annuellement une statistique fiscale de l'impôt cantonal par habitant. Pour Neyruz FR, les chiffres sont les suivants (à noter qu'à l'heure de l'édition du présent document, le montant 2021 n'est pas encore connu) :

Année	Montant CHF	Population-nbre habitants
2010	2 915	2126
2011	2 869	2208
2012	2 752	2321
2013	2 859	2387
2014	2 934	2504
2015	2 958	2572
2016	3 087	2587
2017	3 115	2593
2018	3 082	2567
2019	3 201	2664
2020	3 151	2757
2021		2805

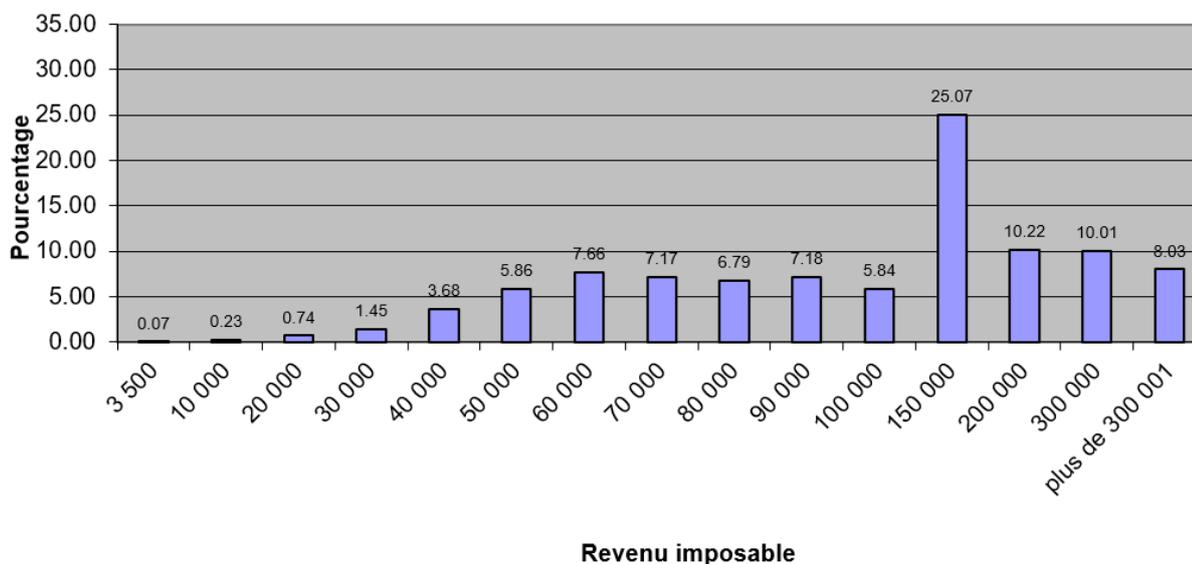


## Graphique représentant l'impôt des personnes physiques sur le revenu - Année 2020

Commune de Neyruz - Impôt Personnes physiques - 2020  
Nombre de contribuable par tranche de revenu imposable



Commune de Neyruz - Impôt Personnes physiques - 2020  
Répartition de l'impôt en pourcentage du revenu imposable



9300.	<b>Péréquation financière</b> + 15.8 % par rapport au compte 2021	326'306
9500.	<b>Impôt sur véhicules à moteur</b> + 1,3 % par rapport au compte 2021	154'985
9610.	<b>Intérêts des dettes</b> + 10,9 % par rapport au compte 2021	-152'631

**9900.4895.00 Prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA**

380'000

Dissolution sur 10 ans de la réserve de réévaluation du PA – 10 %

**9630. Réévaluation patrimoine financier PF**

Comptes de Bilan	Objet	Bilan 01.01.2022	Bilan 31.12.2022	Réévaluation 2022	Comptes de Résultats
10800.03	Terrain Le Clédard PF	1 500 000.00	435 000.00	1 065 000.00	9630.3441.00
10700.01	Capital-actions Neyergie SA	188 000.00	186 000.00	2 000.00	9630.3440.20
10702.00	Parts sociales La Neyruzienne	442 000.00	387 000.00	55 000.00	9630.3440.20
				<b>1 122 000.00</b>	

**Amortissements planifiés sur PA**

Amortissement CHF	Patrimoine administratif	Prélèvement sur réserve de réévaluation PA
9 085.00	Véhicule service voirie	
69 084.00	Bâtiments scolaires	
3 234.00	Maison communale	
17 934.00	Immeuble Aigle Noir	
34 777.00	Eaux usées, STEP	
33 489.00	Eau potable	
243 798.00	Routes communales et parcs	
411 401.00		
-36 053.00	Subventions routes communales et parcs, taxes encaissées EP et EU	
	Dissolution sur 10 ans de la réserve de réévaluation PA - 10 %	-380 000.00
<b>375 348.00</b>		<b>-380 000.00</b>



### 3. Compte des investissements 2022

#### 3.1. Présentation

Le compte des investissements 2022 comporte des investissements votés et terminés ainsi que quelques uns encore en cours de réalisation qui ont été reportés sur le budget 2023. Le compte des investissements 2022 fait apparaître un excédent de dépenses nettes de CHF 927'581 pour un budget de CHF 6'397'960.

#### 3.2. Récapitulation par chapitres

Vous trouvez ci-dessous la récapitulation du compte des investissements 2022, par objet.

## Compte des investissements 2022

Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0. Administration générale	27 231.00	0.00	25 000.00	0.00	0.00	0.00
2. Formation	446 960.55	0.00	750 000.00	4 230.00	208 852.00	0.00
3. Culture, sport et loisirs	18 734.95	0.00	60 000.00	0.00	0.00	0.00
6. Trafic/Télécommunic.	153 935.12	23 443.30	1 731 890.00	0.00	1 388 134.29	492 404.90
7. Protection environ. & aménagement territoire	375 853.00	71 690.05	3 562 300.00	127 000.00	463 997.90	187 932.00
9. Finances et impôts	0.00	0.00	400 000.00	0.00	0.00	0.00
<b>Totalisation</b>	<b>1 022 714.62</b>	<b>95 133.35</b>	<b>6 529 190.00</b>	<b>131 230.00</b>	<b>2 060 984.19</b>	<b>680 336.90</b>
<b>Résultat</b>		<b>927 581.27</b>		<b>6 397 960.00</b>		<b>1 380 647.29</b>

### 0. Administration générale

Comptes	Objet	Voté en AC/CG	CREDITS	Taxes/Subv. & Part. reçues	2022		Etat	SOLDES
					2022	Dépenses totales		
0290.5060.00	Installations pour personne à mobilité réduite Maison communale - 91	14.12.2021	25 000.00	0.00	27 231.00	27 231.00	T	-2 231.00

### 2. Formation

Comptes	Objet	Voté en AC/CG	CREDITS	Taxes/Subv. & Part. reçues	2022		Etat	SOLDES
					2022	Dépenses totales		
2170.5060.00	Mise à niveau câblages inform./électr.-Bâtiments communaux - 82	09.12.2020	210 000.00	0.00	48 520.55	257 372.55	T	-47 372.55
2170.5040.00	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaire - 87	14.12.2021	100 000.00	0.00	35 373.00	35 373.00		64 627.00
2170.5040.01	Concours bâtiments périmètre scolaire - 89	14.12.2021	250 000.00	0.00	0.00	0.00		250 000.00
2170.5040.02	Installation deux salles de classe dans pavillon scolaire - 88	14.12.2021	400 000.00	0.00	363 067.00	363 067.00	T	36 933.00

L'investissement « Mise à niveau câblages informatiques et électriques des bâtiments communaux » a généré un dépassement de CHF 47'372. Un crédit supplémentaire est demandé au Conseil général pour ce montant.

### 3. Culture, sport et loisirs

Comptes	Objet	Voté en AC/CG	CREDITS	Taxes/Subv. & Part. reçues	2022		Etat	SOLDES
					2022	Dépenses totales		
3421.5040.00	Secteur Les Simon - arrosage - 96	14.12.2021	60 000.00	0.00	18 734.95	18 734.95		41 265.05



## 6. Trafic et télécommunications

Comptes	Objet	Voté en AC/CG	CREDITS	Taxes/Subv. & Part. reçues			Etat	SOLDES
					2022	Dépenses totales		
6150.5010.00	Assainissement EU/EC Ouest village & aménagement mobilité - routes - 48	10.12.2014	680 000.00	0.00	9 517.60	456 413.15		223 586.85
6150.5010.03	Aménagement Giratoire carré - 81	11.12.2019	200 000.00	0.00	12 369.92	20 635.97		179 364.03
6150.5010.04	Aménagement passage piétons et chemin piétonnier des Trois Roses - 84	23.09.2020	147 500.00	0.00	12 852.75	14 863.10		132 636.90
6150.5010.05	Aménagement d'une place "Kiss & Go" Rte d'Onnens	23.09.2020	233 000.00	0.00	0.00	0.00		233 000.00
6150.5010.06	Remplacement conduites - RC/La Croix - réfection route des Simon - 86	14.12.2021/17.05.2022 créd.	137 861.90	0.00	49 902.65	137 764.55	T	97.35
6150.5010.14	Mobilité douce Les Allys et canapé forestier - 92	14.12.2021	80 000.00	0.00	1 760.00	1 760.00		78 240.00
6150.5010.15	Aménagements routiers divers - 93	14.12.2021	80 000.00	0.00	1 760.00	1 760.00		78 240.00
6150.5010.10	Réaménagement RC - particip. aménagement espace routier, séqu. 3 - 85	21.04.2021	538 500.00	0.00	10 348.95	39 158.70		499 341.30
6150.5010.11	Réaménagement RC - particip. crédit étude, séqu. 4 - 85	21.04.2021	96 930.00	0.00	9 550.00	9 550.00		87 380.00
6130.5010.00	Réaménagement RC - éclairage public, séqu. 3-4 - 85	21.04.2021	183 090.00	0.00	0.00	0.00		183 090.00
6150.6350.02	Participation de tiers - SPC réaménag. espace routier, séqu. 3 - 85	21.04.2021		-23 443.30	0.00	-37 848.20		-
6190.5060.00	Achat d'un robot-épaveuse - 94	14.12.2021	50 000.00	0.00	45 873.25	45 873.25	T	4 126.75

## 7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Comptes	Objet	Voté en AC/CG	CREDITS	Taxes/Subv. & Part. reçues			Etat	SOLDES
					2022	Dépenses totales		
7101.5031.01	Assainissement EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58 (1/2 EP)	23.05.2017	675 000.00	0.00	0.00	599 782.47		75 217.53
7101.5031.02	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 69 Séqu. 2 (réaff. du 62)	12.12.2018	300 000.00	0.00	0.00	20 857.43		279 142.57
7101.5031.03	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 71 Séqu. 3	12.12.2018	600 000.00	0.00	3 595.35	79 681.43		520 318.57
7101.6370.00	Approvisionnement en eau - Taxes encaissées	néant	0.00	-32 728.10	0.00	0.00		-
7101.5031.00	Assainissement EU/EC Ouest village & amén. mobilité - 48	10.12.2014	210 000.00	0.00	4 800.00	130 053.31		79 946.69
7201.5032.00	Assainissement EU/EC Ouest village & amén. mobilité - 48	10.12.2014	1 710 000.00	0.00	0.00	775 350.13		934 649.87
7201.5032.01	Assainissement EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58 (1/2 EU)	23.05.2017	675 000.00	0.00	158.00	415 661.73		259 338.27
7201.5032.02	Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - collecteurs privés Haut Clédard - 58	23.05.2017	0.00	0.00	0.00	21 627.00		-21 627.00
7201.5032.02	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 70 Séqu. 2 (réaff. du 63)	12.12.2018	350 000.00	0.00	0.00	20 857.43		329 142.57
7201.5032.03	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 72 Séqu. 3	12.12.2018	900 000.00	0.00	16 180.65	127 275.47		772 724.53
7201.6370.00	Protection des eaux - Taxes encaissées	néant	0.00	-38 961.95	0.00	0.00		-
7201.5032.08	Assainissement EU/EC - Secteur Nierlet - 83	09.12.2020	450 000.00	0.00	250 869.35	291 355.05		158 644.95
7410.5020.00	Secteur Les Simon - protection contre les crues - 95	14.12.2021	120 000.00	0.00	11 978.45	11 978.45		108 021.55
7201.5032.06	Mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne	23.09.2020	80 000.00	0.00	0.00	0.00		80 000.00
7900.5290.00	PAD Le Sécheron - 97	23.09.2020	250 000.00	0.00	0.00	0.00		250 000.00
7900.5290.03	Adaptation du PAL - 90	14.12.2021	150 000.00	0.00	88 271.20	88 271.20		61 728.80

## 9. Finances et impôts

Comptes	Objet	Voté en AC/CG	CREDITS	Taxes/Subv. & Part. reçues			Etat	SOLDES
					2022	Dépenses totales		
9630.5090.00	Compétences financières pour transactions immobilières (selon RFin)		200 000.00	0.00	0.00	0.00		200 000.00
9630.5450.00	Neyergie SA - prêt-relais installations PV et microréseau - 67	12.12.2018	800 000.00	0.00	0.00	600 000.00		200 000.00



#### 4. Bilan au 31 décembre 2022

##### 4.1. Présentation

Le total du bilan se monte à CHF 35'622'655 au 31 décembre 2022 contre CHF 36'320'073 au 31.12.2021. Avec MCH2, une grande différence au niveau de la présentation des créances et des actifs de régularisation : en effet, avec la nouvelle pratique comptable, les débiteurs figurent au bouclage à leur valeur effective. Les provisions pour impôts ne sont plus enregistrées dans les comptes débiteurs concernés, mais sous la rubrique des actifs de régularisation.

	Bilan au 01.01.2022	Bilan au 31.12.2022
<b>1 ACTIF</b>	<b>36 320 073.43</b>	<b>35 622 654.75</b>
100 Disponibilités	3 973 953.24	4 091 057.86
101 Créances	-2 980 697.15	-4 497 516.17
104 Actifs de régularisation	7 754 632.95	9 026 695.35
107 Placements financiers à long terme	1 730 000.00	1 673 000.00
108 Immobilisations corporelles PF	12 215 660.00	11 150 660.00
140 Immobilisations corporelles PA	14 955 340.99	15 514 436.46
142 Immobilisations incorporelles PA	0.00	88 271.20
145 Participations, capital social PA	14 960.30	14 960.30
146 Subventions d'investissements	-1 343 776.90	-1 438 910.25
<b>2 PASSIF</b>	<b>-36 320 073.43</b>	<b>-35 622 654.75</b>
200 Engagements courants	-503 239.06	-421 287.25
204 Passifs de régularisation	-933 243.96	-771 182.92
205 Provisions à court terme	-63 800.00	-73 000.00
206 Engagements financiers à long terme	-16 090 000.00	-15 810 000.00
208 Provisions à long terme	-332 201.90	-165 797.39
209 Engagements financements spéciaux	-337 462.00	-337 462.00
290 Financements spéciaux	-374 195.00	-303 414.35
295 Réserve liée au retraitement PA	-3 430 000.00	-3 050 000.00
299 Résultat	-14 255 931.51	-14 690 510.84

##### 4.2. Récapitulation et commentaires

Avec MCH2, il n'y a plus d'amortissements sur le patrimoine financier.

Les comptes de réserve de retraitement du patrimoine administratif doivent être amortis durant les 10 premières années MCH2. Pour ce faire plusieurs variantes sont possibles. Le Conseil communal, en accord avec la fiduciaire BfB, avait opté pour la variante de dissolution strictement linéaire de ladite réserve. Dès lors, la réserve de réévaluation du PA s'élevant au 1<sup>er</sup> janvier 2021 à CHF 3'811'662, un amortissement annuel de 10 % intervient par le crédit du compte 4895. Pour l'année 2022, un montant de CHF 380'000 a été comptabilisé.



Comme indiqué sous chiffre 2.1. plus haut, lors de sa séance du 13 mars 2023, le Conseil communal a souhaité revoir certaines valeurs au bilan du patrimoine financier et a ainsi décidé de réévaluer différentes positions.

Comptes de Bilan	Objet	Bilan	
		01.01.2022	31.12.2022
10800.03	Terrain Le Clédard PF	1 500 000.00	435 000.00
10700.01	Capital-actions Neyergie SA	188 000.00	186 000.00
10702.00	Parts sociales La Neyruzienne	442 000.00	387 000.00

## 5. Conclusion

L'examen des comptes 2022 révèle :

- que le résultat des comptes 2022 fait apparaître un excédent de recettes de CHF 434'579,
- que le compte des investissements présente un excédent de dépenses de CHF 927'581,
- que le cash flow de l'exercice atteint CHF 1'485'799,
- que les engagements en cours (crédits votés) totalisent CHF 7'975'020,
- que le bilan présente un capital propre de CHF 18'043'925,
- due à la réévaluation du patrimoine administratif (PA) au 01.01.2021, une écriture comptable a été passée pour CHF 380'000 en regard à la dissolution sur 10 ans de ladite réserve de réévaluation (10 %); ceci a pour effet d'améliorer artificiellement le résultat final,
- que la situation financière globale de notre Commune au 31.12.2022 peut être qualifiée de saine.

Lors de sa séance du 13 mars 2023, le Conseil communal de Neyruz a approuvé les comptes 2022 tels que présentés.

Concernant le compte des investissements, par l'approbation de l'excédent de dépenses, le Conseil communal a ainsi également approuvé les dépassements de crédit pour les objets terminés.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre acceptation des comptes 2022 présentés.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 3 avril 2023.

Le Conseil communal